

26 avril 1988, Québec

Conférence de presse sur l'économie et les finances

M. Girard: Attendez ! On va s'embarquer pour l'après-midi.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Non, mais cela fait une éternité que je n'ai pas eu de questions sur l'économie et les finances.

Une voix: ... beaucoup de problèmes?

M. Girard: Quelles ont été les performances pour le premier trimestre?

M. Bourassa: La moyenne est de 103 000 pour le premier trimestre. Si on fait la moyenne, c'est 122, 104 et 79. Cela veut dire que, depuis le 2 décembre 1985, on a respecté notre objectif de création d'emplois, au-delà – je ne me fais pas d'illusion sur les reportages là-dessus, demain. Notre moyenne était de 80 000 par année et, actuellement, on a certainement plus que cela depuis qu'on est au pouvoir.

M. Saint-Louis: M. Bourassa, vous aviez également un objectif en ce qui a trait à la langue d'affichage.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Saint-Louis: Où en êtes-vous rendu dans votre réflexion?

M. Bourassa: Ce que j'essaie de faire – je ne sais pas – c'est essayer de distinguer la question du discours commercial du reste de la question linguistique. Je trouve malheureux que les Québécois se fassent durement attaquer sur le traitement de la minorité anglophone alors que si on regarde l'ensemble – je vous le disais – des dossiers ou la façon dont les minorités sont traitées au Québec, on s'aperçoit qu'on est relativement plus généreux. Mais il reste la question du discours commercial où la Charte du Québec a été suspendue. Donc, cela permet à certains opposants d'exploiter cela en disant: Voilà comment le Québec... Et cela peut également être... On me soumet certains articles de journaux qui sont publiés aux États-Unis, dans le New York Times, le Chicago Tribune, et je trouve malheureux que certains opposants du Québec donnent l'impression que nous traitons la minorité d'une façon discriminatoire à cause de cette question du discours commercial. Alors, si on pouvait limiter le débat linguistique ou la question du traitement des minorités au discours commercial, je pense qu'on refléterait mieux la réalité politique au Québec.

M. Descôteaux: Mais vous n'y arrivez pas.

M. Bourassa: Vous savez combien la modération et la raison, dans les question linguistiques, ne sont pas les choses les mieux partagées. C'est assez difficile de... J'ai une responsabilité et à l'intérieur du Québec et à l'extérieur du Québec. Il est évident que ce n'est pas facile à expliquer. Quand on parle du discours commercial, il n'est pas facile d'expliquer nulle part la

suspension de la Charte du Québec. Mais il n'y a pas seulement cet aspect dans l'attitude de la majorité francophone par rapport à sa minorité anglophone. On n'a qu'à constater le traitement généreux qui est fait dans le domaine scolaire, dans le domaine universitaire, dans le domaine hospitalier. On n'a qu'à constater l'importance de la minorité anglophone dans le monde des affaires au Québec. On n'a qu'à constater la nette prédominance de l'anglais, comme langue commerciale, langue économique, langue financière, langue scientifique. Alors je crois qu'il y a là un objectif du gouvernement puis le gouvernement ne peut pas à lui seul changer la perception c'est de faire une nette distinction entre la façon dont nous traitons les minorités au Québec et cette question bien limitée qui touche un seul article de la Loi 101. Qu'on regarde la Loi 101 avec les amendements apportés par M. Godin en 1983, on s'aperçoit qu'il y a eu des assouplissements importants. On a remplacé l'obligation individuelle par l'obligation institutionnelle.

Alors c'est cela qui est un peu regrettable, dans le débat actuel qui s'est animé depuis quelques semaines, à la suite, notamment, des propos de M. D'Iberville Fortier, qui tirait une conclusion à l'effet que la majorité humiliait sa minorité anglophone, sans faire de distinction entre l'ensemble des dispositions législatives qui existent pour la minorité anglophone et cette question du discours commercial.

M. Lessard: ...vous aviez dit que votre décision était prise, que vous semblez encore jongler avec les...

M. Bourassa: Non, non. C'est faux. Ma décision est prise. Mais j'attends le jugement de la Cour suprême et je verrai la marge de manœuvre, à ce moment-là, pour la façon dont elle sera appliquée.

M. Girard: La façon d'appliquer, justement, votre solution: comme vous voulez circonscrire le problème à la langue commerciale, que cela touche Montréal, est ce que vous n'avez pas pensé de consulter les intervenants, d'avoir une certaine concertation avec les intervenants des deux grands groupes culturels au Québec, de façon à éviter d'incommoder ou d'indisposer tout le monde par une décision imposée en matière linguistique?

M. Bourassa: Oui. C'est évident qu'il y a des consultations qui se font mais, je veux dire, je dois voir le contenu du jugement de la Cour suprême. Vous savez, il y a toute la question de la priorité du français et de la non ou de la prohibition. Alors la formule que nous recherchons et que nous envisageons veut concilier cette question-là. Est-ce que la priorité du français est la non-prohibition? Et je crois qu'il y a des formules qui existent mais il reste à voir le contenu du jugement de la Cour suprême. La Cour d'appel confirmait la possibilité pour le gouvernement d'imposer la priorité du français. Donc, cela devient une question d'application et d'interprétation par le gouvernement. Comment peut-il appliquer cette priorité du français dans l'affichage externe ou l'affichage interne? Comment peut-il appliquer la non-prohibition dans l'affiche externe ou interne? Le gouvernement a besoin du jugement de la Cour suprême pour faire cette interprétation. Nous voulons quand même, dans cette question linguistique, essayer de limiter le débat, comme je vous le disais tantôt, là où il y a actuellement controverse. Dans le reste, il y a un consensus de la population francophone.

Le modérateur : Mme MacRay.

Mme MacRay: De plus en plus on constate, dans les journaux à l'extérieur de la province, ils lient la question de l'affichage avec l'acceptation du lac Meech, c'est carrément lié. Je me demande vous pourriez élargir le débat. On entend Peter asks Peter (?), tout le monde parle de la question de l'affichage uniquement, mais il me semble qu'il y a la question de l'éducation...

M. Bourassa: C'est exactement ce que je viens de dire. Je trouve regrettable que sur la seule question de l'affichage qui exprime l'inquiétude des Québécois quant à leur survie culturelle, on tire une conclusion générale sur le traitement de minorité par la majorité francophone, alors que dans tout le reste on est relativement plus généreux que tout ce qui se fait partout au monde. Ceux qui peuvent s'opposer au lac Meech, ceux qui peuvent s'opposer au Québec d'une façon politique, ceux-là ont tendance, de bonne ou de mauvaise foi, à mêler les problèmes. Je les respecte s'ils sont de bonne foi.

Le modérateur: M. Samson.

M. Samson: Le climat s'en envenimé au cours des dernières semaines, M. le Samson, pourquoi ne mettez-vous pas un point final à cela et ne dites-vous pas ouvertement, une fois pour toutes, que vous allez adopter une clause nonobstante, clause dérogatoire, alors que tout le monde le suggère au gouvernement?

M. Bourassa: M. Samson, d'abord tout le monde ne le suggère pas au gouvernement, loin de là.

M. Samson : Une majorité, M. Bourassa.

M. Bourassa: Cela va donner lieu, si cela devient nécessaire, à un énorme débat au sein de la société québécoise. Vous vous rendez compte que la clause nonobstant suspend ces libertés individuelles. Il reste à voir dans l'interprétation du jugement de la Cour suprême quelle marge de manœuvre aura le gouvernement en fonction de ses objectifs. J'ai commencé par parler de création...

Mme Robic: ...on est en train de tenir une autre conférence de presse.

M. Bourassa: On m'a posé des questions sur la création d'emploi, mais on a vite bifurqué sur d'autres sujets...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Saint-Louis: On en était rendu au remaniement ministériel.

Mme Robic: Vraiment? Vous avez appris des choses?

M. Saint-louis: Non, mais on attendait votre arrivée pour poser la question à M. Bourassa.

M. Bourassa: Vous connaissez la réponse. Alors, j'ai pensé être ici ce midi avec Mme Robic parce que, pour faire un peu suite à ce dont on vient de parler, ce que nous annonçons aujourd'hui est une mesure importante en fonction de la survie culturelle, ou plutôt du

progrès culturel des Québécois. Il y a un débat très animé ces semaines-ci sur toutes ces questions d'immigration, de racisme même et de langue. Nous posons un geste aujourd'hui, un geste très important, pour favoriser l'intégration des nouveaux immigrants à la majorité francophone et pour renforcer l'identité québécoise, comme j'en posais un hier avec Mme Bacon dans l'octroi que nous avons décidé pour les jeunes artistes du Québec. À un budget qui était quand même important et qui s'était accru d'une façon importante de 10 %, nous avons ajouté hier, comme vous le savez, 5 000 000 \$ pour les jeunes artistes du Québec dans le secteur du cinéma, du théâtre, des arts visuels, de l'édition et de la musique, évidemment, pour permettre à ces jeunes artistes qui constituent pour notre société un potentiel de créativité, de dynamisme et de vitalité extraordinaire, pour permettre à ces jeunes artistes de renforcer l'identité québécoise.

Aujourd'hui, c'est dans le même objectif que nous ajoutons des sommes importantes pour favoriser l'intégration des nouveaux immigrants à la majorité francophone. Je crois que, dans l'ensemble, l'immigration est bien reçue au Québec. Il y a de l'opposition, c'est inévitable. D'ailleurs, c'est une opposition qui n'existe pas qu'au Québec. L'Occident traverse une période de mutation qui le force à s'adapter à des nouvelles vagues d'immigration ou à l'intégration de nouvelles cultures. Le Québec n'échappe pas à cette situation d'ensemble, qui caractérise les pays industrialisés et les pays occidentaux. Mais, comme le Québec a une situation particulière, parce qu'il n'est qu'une petite minorité dans l'ensemble nord-américain, il doit poser des gestes plus concrets pour favoriser cette intégration des nouveaux immigrants. Donc, je demanderais à Mme Robic de vous annoncer les mesures concrètes, les sommes additionnelles qui ne sont qu'un début et qui sont ajoutées pour permettre cette intégration et consolider l'identité québécoise dans les prochaines années. [Mme Robic: Merci, M. le premier ministre et merci d'être ici avec nous aujourd'hui pour annoncer un programme, un programme dont je suis très fière. Vous m'avez souvent entendu dire que l'intégration passe par la francisation. Nous mettons aujourd'hui en place un programme, le premier programme québécois d'apprentissage du français à plein temps pour les immigrants.

Le gouvernement du Québec met en tête de ses priorités en matière d'immigration l'apprentissage du français par un plus grand nombre d'immigrants et d'immigrantes. 3 450 000 \$ des 6 000 000 \$ additionnels accordés au ministère des Communautés culturelles et de l'immigration pour 1988-1989 sont alloués à la mise en place d'un nouveau programme d'apprentissage du français à temps plein.

Dans une politique globale d'apprentissage du français à l'intention des immigrants et immigrantes au Québec, ce nouveau programme sera complémentaire au programme national de formation en établissements. Vous vous souviendrez que ce programme national de formation en établissements est mis en place pour répondre à un besoin de main-d'œuvre pour permettre aux personnes qui s'en vont sur le marché du travail d'avoir droit à des cours de langue française. Donc, cela élimine un grand nombre de personnes, entre autres les femmes immigrantes et les immigrants qui parlent anglais. Parce que dans le programme du PNFE, c'est pour permettre aux gens de se trouver du travail. Si leur connaissance de l'anglais leur permet de se trouver un travail, le gouvernement fédéral ne leur donne pas le droit à ce programme. Nous allons combler, grâce à ce programme québécois, un besoin toujours grandissant de cours de français pour ces nouveaux immigrants qui nous arrivent toujours en plus grand nombre puisque nous augmentons nos niveaux d'immigration.

Ce nouveau programme élargit les critères d'admissibilité à tous les adultes, immigrants et immigrantes, ignorant le français et ayant élu domicile au Québec. En prenant comme base la fréquentation des cours de français enregistrée en 1985 et 1986, on estime pouvoir rejoindre 700 personnes en 1988, dont la plupart seraient des femmes parrainées puisqu'elles constituent la grande majorité des immigrants adultes qui ne se destinent pas au marché du travail.

Le ministère considère que l'accès des femmes immigrantes qui se consacrent à leurs familles à l'apprentissage du français dans les meilleures conditions est un facteur essentiel à l'intégration harmonieuse de l'ensemble des immigrants à la majorité francophone. De plus, le ministère considère qu'il est injuste et illogique de refuser à un immigrant l'accès au cours de français sous prétexte qu'il parle déjà l'anglais. Autre critère élargi d'admissibilité au cours de français, d'autres modalités sont prévues pour ce nouveau programme, notamment des allocations de dépenses et des allocations de garderie. C'est un programme qui s'ajoute aux autres programmes que nous avons créés l'an dernier. Vous savez, nous avons créé un programme PASSI(?), un programme qui permettait aux organismes non gouvernementaux d'organiser chez eux même, pour rejoindre les femmes dans leur quartier, des cours de français avec droit à des garderies en français. Ce petit programme a été d'un grand succès; nous allons le répéter cette année. Il s'ajoute au programme de francisation des revendicateurs du statut de réfugié où l'an dernier nous avons obtenu du Conseil du trésor et du Conseil des ministres, et nous espérons refaire la même opération cette année, des budgets additionnels de 2 400 000 \$. Si nous additionnons ces sommes, c'est une augmentation dans l'enveloppe de programmes linguistiques de 52 % du budget de 1987-1988, alors augmentation fort importante.

M. Bourassa: 53 %. Est ce qu'il y a des questions?

Le modérateur. M. Girard.

M. Bourassa: Oui.

Une voix: Ah, ce n'est pas là-dessus?

Une voix: C'est une question sur le programme ...(?).

Mme Scott: Vous avez dit que c'est pour certains facteurs.

Mme Robic: Oui c'est juste. Quand...

Mme Scott: Pourquoi juste? Si c'est juste pour les femmes au foyer, il y a beaucoup plus de 700 femmes au foyer qui sont des immigrantes qui ne parlent pas français. Pourquoi seulement 700?

Mme Robic: C'est juste, parce que d'abord il faut commencer quelque part, il faut mettre ce nouveau programme en place, il faut déterminer les modalités qui ne sont pas encore déterminées. Nous pensons que dans cette année financière nous pourrons avoir en place des cours qui répondront à un besoin pour 700 personnes. Nous espérons, bien sûr, pouvoir élargir l'admissibilité à ces cours dans les prochaines années, mais c'est un budget de 6 000

000 \$ additionnels et nous venons de recevoir l'approbation du Conseil des ministres et il faut maintenant développer les programmes et nous pensons que nous pourrions rejoindre dans cette année financière approximativement 700 personnes.

Le modérateur: Benoît Aubin.

M. Aubin: Cela va.

Le modérateur: M. Michel Tremblay.

M. Tremblay (Michel): Comment va se faire le recrutement ou le choix? Parce que s'il n'y en a pas pour tout le monde, sur quel critère les choisirez-vous?

Mme Robic: Premier arrivé, premier servi, bien sûr. C'est le critère que l'on applique constamment. On espère pouvoir répondre à cette demande. Vous vous souviendrez, quand on a mis en place nos programmes de français pour les revendicateurs, on se demandait comment publiciser cela? On n'a jamais eu besoin de publiciser cela. Les gens se sont rendus à nos portes pour s'enregistrer. Nous avons toujours une liste d'attente. C'est assez normal. Mais nous tentons de combler cette attente dans le mois qui suit et de pouvoir répondre à cette demande. Il y a toujours des cours qui commencent. On espère pouvoir répondre à cette demande qui ferait s'inscrire à peu près 700 personnes cette année.

M. Tremblay (Michel): Mais vous ne pensez pas avoir besoin de mesures incitatives pour amener les gens à y participer? Vous pensez que les gens vont venir spontanément?

Mme Robic: Oui, parce qu'on a la preuve avec le programme pour revendicateurs. Plusieurs personnes nous avaient dit que ces gens étaient ici depuis quelques années, que ces gens travaillent déjà et qu'ils ne seront pas intéressés à suivre des cours de français, etc. On n'a pas eu besoin de faire de publicité et on avait des lignes d'attente pour s'inscrire à ces cours. C'est la même chose avec le cours PAR Ce cours était destiné aux femmes à domicile. On se demandait comment aller rejoindre cette femme à domicile? Comment la sortir de chez elle? On a pensé que c'étaient les organismes les mieux placés pour répondre à cela puisqu'ils répondent à d'autres besoins. Il y avait des sceptiques quand on a mis ces programmes sur pied. La demande a été excellente. On n'a pas eu à faire de grandes annonces. Les organismes présentent le programme aux femmes et on a pu dépenser notre budget sans trop de difficultés. Donc, après une première année de succès, on ne voit pas pourquoi on aurait des problèmes, surtout dans un cours de français à temps plein, avec allocation pour des frais de garderie et de dépenses.

Le modérateur: Est ce qu'il y a d'autres questions sur le même sujet? Sinon, on peut passer à l'anglais. M. Séguin.

M. Séguin: In what way would this program improve on the situation that exists flow where the Federal program seems ta women?

Mme Robic: Well, flot against women, but anyone that is flot looking for a job on the market place, it is within the national program ta prepare people ta find jobs. Sa anyone that is flot looking for a job is flot permitted ta take these fulltime courses. With our new Quebec course,

we will answer to that request, so R will serve women, we think it will serve women in priority, but also immigrants that come here and know one of the two official languages of Canada and if they know English, they are not allowed to this French program. So they will be also admitted to this new program.

Le modérateur: M. Moreau? Alphée? Alors sur d'autres sujets?

Une voix: Oui.

Le modérateur. D'abord, Normand Girard.

M. Girard: M. le Premier ministre, j'aurais deux questions sur d'autres. Ma première question concerne les présidentielles françaises: Je voudrais obtenir votre réaction sur le résultat du premier tour de scrutin et je sais que vous en avez fait une analyse exhaustive, comme d'habitude. La deuxième question concerne les avantages du libre-échange qui semblent s'envoler au fur et à mesure que le dollar augmente et je voudrais obtenir vos commentaires d'économiste là-dessus.

M. Bourassa: Merci, M. Girard. Pour la première question, vous comprenez que le gouvernement du Québec, qui a une alliance privilégiée avec la France, ne veuille pas intervenir au sein de la campagne électorale qui n'est pas terminée. C'est vrai que je la suis de très près mais je la suis également parce que les sujets. Québec a cette alliance très étroite. Ce qu'on doit constater, c'est que les deux finalistes sont des amis du Québec. M. Mitterrand est venu au Québec à deux reprises, l'an dernier; M. Chirac a fait un voyage officiel; il a également participé au sommet francophone et il a toujours manifesté son grand attachement au Québec. Donc, dans la mesure où les deux finalistes ont manifesté très concrètement leur appui, leur attachement au Québec, à son identité au sein de la Fédération canadienne, je crois que le résultat devrait permettre de consolider notre alliance avec la France.

M. Girard: Maintenant, est-ce que, comme tous les observateurs, la montée extraordinaire de l'extrême droite en France ne vous a pas frappé? Est-ce que... Vous parliez des sociétés occidentales, tout à l'heure, j'imagine que vous avez relié le phénomène qui a surgi à la faveur de cette élection là en France au phénomène qu'on peut vivre à Montréal quand on entend parler les gens de Montréal contre la venue massive d'immigrants?

M. Bourassa: Oui, mais il y a 15 % d'un côté ou 14,6 %, pour être précis, et 85 % de l'autre. C'est mon seul commentaire sur les résultats détaillés.

M. Girard: Ma deuxième question?

M. Bourassa: Le libre-échange.

M. Girard: Le libre-échange c'est le dollar !

M. Bourassa: L'un des principaux objectifs du libre-échange, comme vous le savez, c'est de pouvoir permettre au Québec de pouvoir élargir ses marchés. Nous sommes une économie de ressources naturelles. Et parce que nous sommes une économie de ressources

naturelles, nous avons besoin, par définition, de marchés extérieurs pour exporter nos ressources. Le libre-échange facilite cette situation. Je ne dis pas qu'elle était mauvaise mais elle aurait pu empirer avec les courants protectionnistes qui surgissent de temps à autre au sein des États-Unis.

Actuellement, le courant protectionniste s'est atténué. Le taux de chômage est au plus bas depuis 10 ans. 5,6 % aux États-Unis, c'est presque le plein-emploi. Donc, il y a eu une atténuation, un affaiblissement de la pression protectionniste. Mais elle peut ressurgir à n'importe quel moment. On connaît la relativité de la conjoncture internationale. Il y a aussi le fait que le Québec se développe de plus en plus dans de nouveaux créneaux, dans la nouvelle technologie, la question des télécommunications, notamment, l'aérospatiale. Là aussi, c'est très important pour nous d'avoir des marchés extérieurs. C'est clair que nous ne pouvons pas consommer, avec notre économie de 6000 OCO d'habitants, la production de toutes ces usines. Je pense à IBM qui exporte essentiellement aux États-Unis et ailleurs. Pour ces raisons, plus le fait que nous gardons la possibilité d'agir avec notre monnaie pour faciliter nos exportations, il n'y a rien dans le traité du libre-échange qui empêche la Banque du Canada de baisser les taux d'intérêt pour stabiliser le dollar. Vous connaissez mon attitude là-dessus.

On garde un levier très important pour faciliter les exportations canadiennes ou québécoises sur d'autres marchés parce que nous gardons, malgré le traité de libre-échange, malgré cette intégration économique avec les États-Unis, ce premier niveau d'intégration économique, nous gardons toute notre liberté sur le taux de change.

Une voix: Des questions à un volet seulement si on veut laisser à M. Bourassa le temps d'aller manger avant la période des questions. Benoit Aubin?

M. Aubin: M. Bourassa, croyez-vous que les récentes activités du Sénat, le retour de l'accord du lac Meech dans les Communes et ce qu'on en dit maintenant dans les provinces peuvent compromettre les chances de l'accord d'être ratifié à temps? Quel est l'état de santé de l'accord du lac Meech cette semaine?

M. Bourassa: On aura un meilleur bilan de la santé ce soir. Vous savez ce que je veux dire.

M. Aubin: À part la situation du Manitoba?

M. Bourassa: Ce que je veux vous dire là-dessus, c'est que j'ai été étonné la semaine dernière en rencontrant les autochtones. Je leur ai dit: Ce que vous demandez, c'est de réouvrir l'accord du lac Meech. Or, en rouvrant l'accord du lac Meech, vous exigez l'accord de onze gouvernements. Cela veut dire que onze gouvernements devront accepter de rouvrir l'accord pour introduire les amendements que vous voulez, comme dans le droit des femmes. Or, la nature des amendements que vous proposez exigent l'appui de sept gouvernements et de 50 % de la population. Je leur ai dit: Je ne comprends pas votre logique. Vous voulez rouvrir l'accord du lac Meech et, à toutes fins utiles, retarder un accord constitutionnel jusqu'au siècle prochain, alors que, si nous ratifions l'accord du lac Meech, nous pourrions, avec l'accord de sept provinces et de 50 % de la population, répondre à vos demandes. Ce que je dis là s'adresse à ceux qui veulent rouvrir l'accord du lac Meech pour le droit des femmes ou pour les minorités francophones hors Québec. Je ne comprends pas l'illogisme des

opposants à l'accord du lac Meech. À moins que derrière ces demandes ne se cache une opposition sournoise à une place plus importante du Québec, au sein de la fédération canadienne. Mais quand on regarde le droit constitutionnel, on s'aperçoit qu'on exige de rouvrir l'accord, donc l'accord de onze gouvernements, avec le risque que cet accord ne soit jamais réalisé. Alors qu'une fois adopté et le Québec étant réintégré dans la constitution canadienne, ces amendements pourront être accomplis avec l'accord de sept gouvernements. Je ne sais pas si vous me suivez.

Une voix : Oui.

M. Bourassa: Alors je pense que j'en ai assez dit pour aujourd'hui. Oui, d'accord.

Une voix: En anglais, peut-être, M. Bourassa. Deux questions. M. Cox et, ensuite, M. Noseworthy.

M. Cox: Just going back on your first comment, Mr. Premier, about Quebec's... with all those american articles difficult to go as far as the ... investment in Quebec if the Americans have a bad impression of Quebec and its minority?

M. Bourassa: As you know, the level of investment is always subject to all kinds of impressions. We do not feel now any impact on the investment climate. We have an extraordinary recovery in Quebec now, financially and economically. Therefore, I can not reach that conclusion but I was saying that it is sad to see that the opponents of Quebec are exploiting only that issue. It is an important issue, obviously, but it is the only one. ...Bill 101, I would say, is having a consensus in the Quebec society and is more generous than most legislation in the rest of the world for the minorities. Just see what is happening in Belgium, in Switzerland and other provinces in Canada and you will see how generous we are with our minorities. But we have that question of commercial advertising, where the Quebec charter was suspended by the previous government. And some opponents of Quebec, for different reasons that I cannot understand, are exploiting that issue, that special issue, to discredit the government. That's why I would like, if we want to have a level of discussion on language that is less emotional, more rational and more in line with the strength of the country, I would like that a distinction could be made more often by those who participate to that debate. But one question, which is before the court, and all the other linguistic questions, the relations between the groups, which are existing in Quebec and, in my view, are a model for the rest of the free world.

Mme Robic: Au niveau économique...

M. Noseworthy: When...I'm sorry. When is your government going to make those changes to the ...(?), to correct the mistakes.

M. Bourassa: Correct the mistakes, that's your judgement. You should ask the minister about the timing.

M. Noseworthy: I'm asking the... (?)

M. Bourassa: Yes, but you should ask the minister.

M. Noseworthy: Your quotes come from your assistants. M. Bourassa: Yes, what was the name of that assistant?

M. Noseworthy: That's the big question. That's why we ask you some comments(?)

M. Bourassa: Yes, but I'm not commenting on anonymous gossip.

Mme Robic: J'aurais voulu rajouter, quand on parle d'économie du Québec, que depuis que l'on garde des statistiques à Statistiques Canada, c'est la première année que le Québec dépasse l'Ontario en immigration économique. Alors, c'est une statistique fort importante et cela prouve le dynamisme économique du Québec.

M. Lessard: Mme Robic, d'après le sondage qui est paru sur le racisme au Québec, il semble qu'il reste des traces profondes de racisme et je me demandais: Est-ce que vous êtes surprise? Quelles sont vos réactions? Qu'est-ce qu'on peut faire pour pallier cela?

Mme Robic: Je vous avoue que je ne peux pas commenter sur le sondage. Je ne l'ai pas vu. Mais, je vous ai souvent dit que je croyais qu'il y avait une inquiétude, beaucoup plus que du racisme, une inquiétude dans la population québécoise qui prend conscience du problème démographique auquel nous avons à faire face, qui prend conscience que nous augmentons nos niveaux d'immigration et que, pour justement sauvegarder notre culture et notre langue, il va falloir des programmes d'intégration. C'est ce que nous tentons de faire depuis que nous sommes au gouvernement et depuis que j'ai la responsabilité du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Ce n'est pas pour rien que, aujourd'hui, on est ici en conférence de presse. C'est pour vous annoncer un programme québécois de francisation. Cela n'a jamais été fait avant. Les programmes de francisation pour les revendicateurs, les programmes pour la femme à domicile, c'est pour faire de cette clientèle des Québécois et des Québécoises à part entière. Nos programmes interculturels sont conçus dans ce...

M. Lessard: Le sondage ne parle pas de langue, il parle des noirs puis à Montréal les noirs sont des Haïtiens; ils parlent le français.

Mme Robic: Alors là je ne peux pas commenter le sondage parce que je ne l'ai pas vu. Je m'excuse.

Mme Scott: Comme ministre, est ce que vous avez vu des exemples dans le sondage de racisme contre les noirs?

Mme Robic: Vous vous souviendrez que je m'étais donné trois priorités qui demeurent mes priorités: la francisation, les femmes immigrantes et les minorités visibles, mais je ne peux pas vous parler du sondage commenté, je ne l'ai pas lu. Alors je ne peux pas vous dire si c'est oui ou non, je ne l'ai pas vu, je m'excuse.

M. Lessard: Est-ce que vous avez des sondages qui disent le contraire? Est-ce que vous avez fait des...?

Mme Robic: Là, encore une fois je ne peux pas faire la comparaison .d'un sondage à un autre, je ne l'ai pas vu, mais vous vous souviendrez que nous avons fait faire un sondage par la firme SORECOM et cela disait que dans la région de Montréal où les gens fréquentaient les communautés culturelles d'une façon continuelle, les gens réalisaient beaucoup plus la part positive de l'immigration, on voyait beaucoup moins de problèmes où les gens avaient cette possibilité de côtoyer les membres des communautés culturelles d'une façon journalière.

M. X: Without having seen the poil, do you think that indications that Montrealers perhaps do have more racism than you like to see are in fact born out by your experience and your ministry's experience when it deals with cultural community?

Mme Robic: I have to tell that there is racism. In all societies you find a little group, I hope, as small as possible, of people that have this sickness, if I can call it, but what I have found is that not so much racism, but « une inquiétude » a worry about the realization that we have demographic problems in Quebec, that we will receive more and more immigrants and of course the population worries would want some assurance in the possibility in conserving in the North American continent our frenchness, our culture and our language. This is what we attempted to do, since I have had this responsibility as minister of Cultural Communities and Immigration is to do all in my power to make sure that these immigrants that come learn French and integrate.

Also, we had been trying through our contact with the « société d'accueil » to make these people aware of the positive contribution of these immigrants. Often, this is ignored by the population. We have so many examples of that. I think that what our role is to make sure that this contribution is well known by our population. We could reassure them by making sure that the newcomers to Québec learn French. It is a very positive way. We want these newcomers to speak French but so that they will be able to enjoy our culture, to go to our films, our theaters and so on. They could know us better and become full-flesh Quebecers. We want that for the anglophone community also. This is why this program will permit. And this is one of the things we have often been reproached by the anglophones saying: Yes, you have French courses for immigrants but you do not have French courses for the anglophones. Well, we have French courses for the anglophones.

Mme Fournier: Dans votre esprit, est ce que le conflit des Turcs a contribué à réduire ou à augmenter le sentiment de racisme au Québec?

Mme Robic: Cela n'a sûrement pas aidé. Le dossier des revendicateurs du statut de réfugié est un dossier très ambigu, très difficile à comprendre. Il y a très peu de gens qui sont capables de faire la différence entre le mouvement migratoire et le phénomène de revendicateurs du statut de réfugié. Quand on a des débats comme celui-là, c'est bien sûr que cela inquiète la population qui se pose des questions qui, malheureusement, ne sont pas répondues. Pas parce qu'on n'essaie pas, parce que ce n'est pas repris comme on voudrait que ce soit repris.

M. Lessard: Cela cause tout de même des tensions. Je pense qu'il y a 90 % des immigrants qui s'en vont dans la région de Montréal. On a des sondages, comme celui d'hier, qui montrent qu'il y a un racisme assez fort chez les Québécois. Cela ne vous fait pas craindre des tensions entre les groupes raciaux?

M. Robic: Nous espérons qu'avec les programmes que nous avons en main, avec l'éducation que nous allons faire, que nous allons pouvoir réduire ces tensions, si elles existent véritablement, et nous allons pouvoir justement contrer ces choses-là, prévenir plutôt que de guérir. C'est ce qu'on tente de faire, en tous les cas, au ministère.

M. Lessard: Qu'est-ce que vous pensez des programmes pour changer la perception des Québécois face à ces gens là ...

Mme Robic: C'est juste...

M. Lessard: ... des programmes de publicité?

Mme Robic: C'est juste. M. Lessard:...est ce qu'il va y en avoir?

Mme Robic: C'est de la sensibilisation, c'est de l'éducation qu'il faut. Et à ce niveau-là, nous avons obtenu, justement, dans notre budget additionnel de 6 000 000 \$, de l'argent additionnel que nous allons consacrer à la recherche. Il y a eu très peu de recherche de faite à ce niveau-là et nous allons les faire, ces recherches-là, et cela devrait nous aider justement à pouvoir identifier les champs d'activité, ce que devraient être nos champs d'activité, et nous espérons également pouvoir trouver des moyens de faire de la « démétropolisation », parce que c'est un dossier qui nous intéresse certainement.

Mme Fourrier: Est-ce que vous ne croyez pas que plus il y aura d'immigrants, plus il y aura de racisme?

Mme Robic: J'espère que non. J'espère que, plus il y aura d'immigrants, plus ces immigrants-là contrôleront des Québécois de longue date et que, si on se fie au sondage SORECOM, plus on les connaît, plus on les apprécie. Alors j'espère qu'on pourra réussir cette opération.

Mr Cox: Could I just ask this question. I did not have an answer for when the News Conference was announced: if a person who immigrates to Quebec from, let us say, Ireland, speaks English very well, will she be allowed French lessons under this program...

Mme Robic: Yes.

Mr Cox: ...why would a person from elsewhere in Canada which is actually a current tax payer is not being allowed?

Mme Robic: That is a good question and I have no answer for you. But yes, this is another one, when we are talking of francisation program, this is something we are going to have to look at. Anyone who is living in Quebec should be able to learn French so that he might be able to participate in the cultural life of Quebec.

Mr Cox: Is it a matter of (?)?

Mme Robic: What we have, it is a matter of starting somewhere and I think that I have made great progress when it comes to francisation and I think that we have tried to find the most

acute problems. And in my new program, full time courses, again I have said, Anglophones will be able to take french courses.

Mr Cox: But just one more question, please. I just want to know if...

Mme Robic: I have a question period. I have to leave your question period to go to another one.

Mr Cox: I just want to know: will you be asking immigrants, before they came here, if they have in interest in learning French, would that be a criteria used to choose immigrants who will come from...

Mme Robic: Yes. Well, you know, this year, the Ministry of Immigration will celebrate its 20th anniversary. So, that we have been very much involved in the selection of the Immigrants outside of the Canadian borders, remember. So that when we select our own Immigrants, our own Refugees, they cannot say anymore we are coming to North America and to Canada and it is English. They know that they are coming to Quebec and that Quebec is a french province in Canada. They know. that they will have to live in Quebec. So, of course, if they have accepted to come to Quebec, have chosen Quebec, it is an acceptance of living in french in Quebec.

Thank you.